

Conditions d'accès au titre de Psychologue

Découvrez les conditions d'accès au diplôme de psychologue du travail selon votre parcours de formation initial

2021-2022

A lire en premier lieu :

Présentation vidéo des objectifs, les finalités et l'organisation du parcours de psychologue du travail délivré au Cnam (Vidéo réalisée par le Cnam Centre-Val de Loire)

GUIDE UTILISATION DES FICHES

LE DIPLOME ET L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

INFOS PRATIQUES (fiche 8)

Si vous êtes :

ÉLÈVES NON DIPLÔMÉS EN PSYCHOLOGIE

ÉLÈVES DIPLÔMÉS BAC+ 2 EN PSYCHOLOGIE

ÉLÈVES DIPLÔMÉS EN PSYCHOLOGIE (HORS PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL : Bac + 3 à 5)

ÉLÈVES DIPLÔMÉS EN PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL (Master 1-2 / Maitrise / DESS)

Informations relatives aux

EXPERIENCES DEMANDEES DANS LE DOMAINE DE LA PSYCHOLOGIE ET STAGE

Télécharger les dossiers de validation de l'expérience professionnelle [ici](#) (Cf bas de la page, dans l'encadré "Demande d'examen de l'expérience professionnelle")

<https://psychologie-travail.cnam.fr/conditions-d-acces-au-titre-de-psychologue-1278816.kjsp?RH=1629800584775>